

REA, ANDREA, SOCIOLOGIE DE L'IMMIGRATION (3^{E} ÉDITION), PARIS : ÉD. LA DÉCOUVERTE, 2021, 128 P.

Niandou Touré

Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales | « Migrations Société »

2022/4 N° 190 | pages 149 à 152 ISSN 0995-7367 DOI 10.3917/migra.190.0149

https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2022-4-page-149.htm	

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales.

© Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

NOTE DE LECTURE

REA, Andrea, Sociologie de l'immigration (3° édition), Paris : Éd. La Découverte, 2021, 128 p.

Dans l'introduction de cette troisième édition de son livre consacré à la sociologie de l'immigration, Andrea Rea précise que si la thématique de l'immigration est un « sujet clivant », elle est aujourd'hui devenue « un objet politique global », une évolution qui justifie pleinement l'objet de cet ouvrage qui « propose une synthèse des sociologies américaine, française et européenne » et qui « s'attache à restituer la rigueur du travail scientifique produit, ainsi que les controverses, en les inscrivant dans leur contexte de production » (p. 5).

Pour répondre à l'ambition affichée dans l'introduction, l'auteur a structuré cette publication autour de huit chapitres respectivement intitulés: Les migrations internationales; Sociologie historique des migrations en Europe; Chicago: naissance de la sociologie de l'immigration; Assimilation, ethnicité et racialisation aux États-Unis; La sociologie de l'immigration en France et en Europe: une lente constitution; Intégration et discriminations en France; Citoyenneté, nationalité et reconnaissance; et enfin, Frontières et altérités.

Les deux premiers chapitres, Les migrations internationales et Sociologie historique des migrations en Europe, abordent la question des facteurs explicatifs du phénomène migratoire, le premier étant consacré aux causes des mouvements migratoires et le second aux politiques qui encadrent les migrations. Dans un exposé clair et concis, Andrea Rea replace les théories des migrations dans le contexte historique de leur apparition, sans oublier d'énumérer les travaux antérieurs de chercheurs qui, à l'instar du démographe canadien Victor Piché, se sont prêtés à l'exercice de présentation des grands courants de pensée dans le domaine des études migratoires. Celles-ci, dont l'auteur ne manque pas de préciser qu'elles ne sont pas mutuellement exclusives, « portent généralement tant sur les causes des migrations que sur leurs effets et leurs impacts ». Il distingue ainsi les approches macrostructurelles, qui « mettent l'accent prioritairement sur les structures sociales et économiques » de celles « sur l'agentivité des migrants (réseaux sociaux, transnationalisme, genre) » et des travaux axés « sur l'action de l'État, ses institutions et ses agents » (p. 7).

Dans une perspective plus historique, l'auteur rappelle, en s'appuyant notamment sur les travaux de Gérard Noiriel que « la France est le seul "vrai" pays d'immigration en Europe » puisque « au cours des deux derniers siècles, la proportion des émigrants y a tou-

jours été plus faible que celle des immigrants », ce qui explique d'ailleurs selon lui pourquoi « la France a adopté dès 1889 le droit du sol, favorisant l'intégration des descendants d'étrangers » (p. 19). Poursuivant sa sociologie historique des migrations, Andrea Rea souligne le lien central entre migration et travail, ce qui justifie son choix de catégoriser les grandes temporalités de l'immigration d'après-guerre en Europe autour de quatre grandes périodes : « les migrations de travail ordonnées » (1945-1974), « la migration de peuplement » (1974-1989), « les migrations irrégularisées » (1989-2004), et « les migrations dérégulées » (2004-...), ces dernières étant marquées, entre autres, par l'essor de formes variées de migrations dont le détachement mis en place en Europe par une directive de l'Union européenne en 1996.

Les troisième et quatrième chapitres, respectivement intitulés Chicago: naissance de la sociologie de l'immigration et Assimilation, ethnicité et racialisation aux États-Unis, s'intéressent à la sociologie américaine, laquelle s'est attaquée très tôt, c'est-à-dire dès les années 1910, à la question de l'intégration des immigrés tout en veillant à prendre en considération non seulement le pluralisme des sociétés d'accueil transformées par la migration mais aussi les stratifications sociales qui découlent de ces évolutions. L'auteur met en avant l'importance de l'École de Chicago dans la naissance même de la sociologie aux États-Unis, puis explique comment, de façon « naturelle » ces chercheurs ont été amenés à réfléchir aux enjeux liés à l'immigration et à son premier corollaire, les effets induits par l'installation durable des immigrés dans le pays d'immigration. À ce propos, Andrea Rea rappelle que «l'histoire même des États-Unis, notamment le rôle des mouvements migratoires, conduit les sociologues à rapidement questionner l'assimilation des immigrés » (p. 28). C'est ainsi qu'entre 1914 et 1940, une foisonnante et tout aussi riche littérature scientifique est consacrée aux questions migratoires. Deux auteurs en particulier, William I. Thomas et Robert E. Park, contribuent grandement à faire de l'École de Chicago la référence majeure dans le champ de ce qu'on désigne aujourd'hui par Migration and Ethnic Studies.

Par la suite, à partir des années 1940, on assiste à une remise en cause du caractère inéluctable de l'assimilation dans les travaux de la sociologie américaine. Ce revirement scientifique s'explique, entre autres, par la prise en compte d'éléments structurels spécifiques à l'histoire sociale et politique des États-Unis : la position des Noirs, qui vivent une situation structurelle de domination, l'émergence de l'affirmation identitaire ethnique chez les descendants d'Européens, etc. À partir de là, les analyses sociologiques s'étendent à la question du pluralisme structurel de la société américaine, ce qui a pour consé-

quence l'apparition d'un nouveau concept central dans l'analyse des migrations, l'ethnicité, dont l'importance est résumée par la loi de Hansen (du nom de l'historien Marcus Lee Hansen, 1892-1938) : « ce que le fils veut oublier, le petit-fils veut s'en souvenir » (p. 47).

Aux deux chapitres précédents répondent les chapitres V et VI, La sociologie de l'immigration en France et en Europe : une lente constitution et Intégration et discriminations en France, qui permettent une comparaison entre les travaux réalisés aux États-Unis et les recherches sociologiques européennes, développées bien plus tard... Car en effet, dans le cas de la France par exemple, «il faut attendre paradoxalement l'arrêt de l'immigration de 1973-74 pour que la sociologie de l'immigration émerge [...] » (p. 57). Andrea Rea souligne ici une forme de « déni de mémoire » parfaitement résumée par la formule de Dominique Schnapper pour qui «la France est un pays d'immigration qui s'ignore ». Ce « déni de mémoire » s'explique aussi par des obstacles épistémologiques, l'influence du marxisme sur les milieux intellectuels d'après-guerre ayant conduit par exemple les chercheurs en sciences sociales à s'intéresser principalement « aux conditions de la production et de la reproduction de la société ». À partir des années 1970, chaque pays européen développe « sa » sociologie de l'immigration avec ses objets d'étude et son cadre d'analyse propres, « tout particulièrement en ce qui concerne l'intégration des immigrés ». L'auteur ne manque pas de souligner l'importance centrale, en France, des travaux pionniers d'Abdelmalek Sayad, qui a démontré que le phénomène migratoire constituait un «fait social total» dont l'étude nécessite la prise en compte de ses deux facettes, l'émigration et l'immigration.

Au tournant des années 1990-2000, de nouveaux changements sociaux, tels que l'arrivée sur le marché du travail des enfants d'immigrés en France, contribuent à l'émergence de nouvelles problématiques en sociologie de l'immigration. Cela conduit à deux évolutions conceptuelles majeures : d'un côté, les travaux sur la thématique de la discrimination supplantent les publications consacrées à la question de l'intégration ; de l'autre, « on passe de l'étude des migrants à celle des effets des pratiques des institutions et de la société sur la production des inégalités » (p. 69).

Le chapitre VII, Citoyenneté, nationalité et reconnaissance, présente quant à lui un panorama des recherches contemporaines dédiées aux problématiques de l'intégration et de la discrimination. On y lit que « la politique d'intégration des immigrés se définit comme l'articulation de trois éléments : les droits des étrangers, les lois sur la nationalité et les droits des minorités » (p 91). Il introduit différents questionnements (comme celui de la place des citoyens descendants d'immigrés) qui

sont ensuite développés dans le huitième chapitre, Frontières et altérités, qui, comme l'indique son titre, a pour objet les catégorisations de l'altérité dans les sociétés d'accueil. Dans ce dernier chapitre, l'auteur mobilise notamment les travaux de Didier Fassin pour qui « les catégorisations de l'altérité émergent de la construction de frontières extérieures (borders) et intérieures (boundaries) de la société » (p. 95). Pour l'auteur, si les frontières extérieures contribuent à distinguer le national de l'étranger — bien que cette distinction soit elle-même très relative puisque le vocable étranger, « renvoie parfois à des figures sociales très contrastées » (expatrié, immigré, etc.) —, les frontières intérieures sont, elles, fort discutables, car cela « n'a pas grand sens » de « désigner comme immigré un descendant de 2° ou 3° génération » (p. 95).

Andrea Rea clôt cet ouvrage avec une conclusion qui réaffirme la place centrale de l'immigration dans le monde globalisé dans lequel nous vivons : « plus que jamais, les migrations internationales font partie de la mondialisation; elles en sont à la fois l'une des causes et l'un des effets » (p. 105) et adresse une recommandation aux airs d'avertissement aux chercheurs travaillant sur l'immigration : « décentrement du regard et de la pensée sont impératifs en sociologie de l'immigration pour éviter l'ethnocentrisme occidental » (p. 105). Même si nous pouvons regretter que ce conseil n'ait pas été appliqué au pied de la lettre par l'auteur – les migrations dans « les Suds » n'étant abordées que de facon marginale –, la présentation très complète de l'histoire des grands courants de pensée en sociologie de l'immigration et la rigueur dans l'analyse restituées dans un style agréable nous confortent dans l'idée que cet ouvrage mériterait d'être mis dans toutes les mains, pas seulement celles des étudiants, mais aussi de toutes les personnes qui s'intéressent à cet enjeu politique contemporain qu'est la migration.

Niandou Touré